

Marie-Françoise Bisbrouck

Département Bibliothéconomie, médiathèque de La Villette

# LA MÉDIATHÈQUE DE LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

**A**U nord-est de Paris, à l'orée du Parc de la Villette, la Cité des sciences et de l'industrie propose, depuis mars 1986, à tous ceux qui sont curieux de découvrir le monde des sciences, des techniques et de l'industrie, 100 000 m<sup>2</sup> d'expositions permanentes et temporaires, de documentation, de spectacles, de cinémas, d'espaces de découverte tant pour les enfants que pour les adultes, de points de rencontres et d'échanges avec des industriels ou entre professionnels de tel ou tel domaine d'activités. Ces espaces ont pour noms *l'Inventorium*, *le Planetarium*, *Explora*, *la Géode*, *la Médiathèque*,... et représentent autant de lieux où la curiosité et la soif de comprendre le monde et ses évolutions technologiques peuvent se manifester.

Au cœur de la Cité, la médiathèque offre au public, sur 12 000 m<sup>2</sup> en libre accès, des livres, des revues, des documents audiovisuels et des logiciels éducatifs. Consacrée, comme la Cité, aux sciences, aux techniques et aux industries, elle en constitue l'une des composantes essentielles; elle accompagne et relaie ainsi par ses collections documentaires les actions de sensibilisation entreprises par les expositions et les spectacles et joue un rôle moteur

dans l'important effort pédagogique entrepris par la Cité pour expliquer les sciences et les techniques nouvelles au grand public.

Ces liens d'étroite complémentarité et de coopération permanente entre une grande bibliothèque publique et des espaces d'expositions et de spectacles constituent une expérience rare dans le domaine des équipements culturels français: ici, pas de juxtaposition d'équipements au sein d'un même bâtiment, mais une interrelation effective d'activités et d'actions réalisées en commun concourant à un seul et même objectif: rendre les sciences, les techniques et l'industrie plus intelligibles au plus grand nombre d'individus, connaître les méthodes, les interrogations et les résultats scientifiques, techniques et industriels, mieux comprendre les grands enjeux du monde actuel, organiser un dialogue entre la science et la société.

En accord avec ces grands objectifs, les fonds de la médiathèque rassemblent donc à la fois des documents à vocation pédagogique ou de vulgarisation à l'intention des enfants et des adultes, et des documents à usage professionnel.

Quatre ans après son ouverture au public, il a paru nécessaire de faire le point sur la médiathèque depuis l'expression des grandes options qui ont présidé à sa conception, jusqu'aux évolutions qui s'amorcent déjà, en passant par son organisation interne très sensiblement différente de celle de la majorité des bibliothèques publiques françaises et l'analyse — encore sommaire — de ses publics.

A la fois descriptif et d'évaluation, cet article voudrait permettre à la collectivité des professionnels des bibliothèques de mieux connaître un établissement qui, par ses structures et son rattachement administratif particulier<sup>1</sup>, échappe aux autorités de tutelle traditionnelles des bibliothèques françaises depuis 1975: le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture.

1. La Cité des sciences et de l'industrie est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous le contrôle du ministère de la Recherche.

## Présentation générale

La médiathèque, qui a ouvert ses portes au public le 14 mars 1986 en même temps que la Cité des sciences et de l'industrie, offre quatre caractéristiques importantes.

### Informatisation

Sa gestion, l'accès au catalogue et le prêt sont entièrement informatisés. La gestion interne des documents — acquisitions, catalogage, indexation, reliure, gestion comptable — est organisée à partir du logiciel Médicis. La consultation par le public du catalogue multimédia s'effectue grâce au logiciel canadien GEAC. Ce logiciel a été adapté pour permettre l'utilisation d'équipements terminaux prototypes réalisés par Sématronique (de la Société SEMA-METRA). Le catalogue est interrogeable par le public à partir de 70 consoles réparties dans les différents espaces de la médiathèque.

### Prêt

C'est une bibliothèque de prêt : une grande partie des livres sont empruntables depuis octobre 1987, les revues depuis mars 1988 et les cassettes sonores depuis janvier 1990. Un lecteur peut emprunter jusqu'à cinq documents pour une durée de trois semaines.

Les entreprises et les collectivités peuvent également bénéficier du service du prêt. La carte d'abonnement, annuelle, permet aussi de consulter sur minitel le catalogue informatisé et de réserver un document à distance (36-14 MEDVIL).

### Vidéodisque

Elle dispose aujourd'hui de 2 500 documents audiovisuels (films, diapositives, bandes vidéo) transférés sur un support unique : le vidéodisque. 170 consoles audiovisuelles sont réparties dans la médiathèque. Depuis décembre 1988, le public peut consulter une partie de ces documents sélectionnés par le personnel dans le cadre de programmations thématiques régulièrement renouvelées (tous les deux mois).

A plus longue échéance, la médiathèque offrira au public une véritable banque de données audiovisuelles. La consultation du catalogue général pourra être accompagnée du visionnement des séquences directement sélectionnées par le public. La grande souplesse du système lui permettra de préparer sur place ou à distance — en interrogeant le catalogue général sur minitel — des séances de visualisation. Chacun pourra ainsi réaliser ses parcours personnalisés sur les sciences et

## La médiathèque offre quatre caractéristiques importantes

les techniques en fonction de son âge et de ses centres d'intérêt. Pour parvenir à cette fin, une solution définitive pour le fonctionnement du serveur de vidéodisques sera mise en place d'ici la fin de l'année 1990 et conduira à l'installation d'un premier module autonome pilotant une vingtaine de consoles audiovisuelles.

### Classement

Elle a créé son propre mode de classement des collections qui sont regroupées dans les services thématiques. Cette classification associe des lettres signifiantes (*I* pour Informatique par exemple) à des chiffres, selon le mode décimal. Elle se veut claire et accessible à un large public. Tout en conservant un découpage traditionnel pour certaines disciplines (chimie, biologie, métallurgie...), on a ménagé une place pour les thèmes interdisciplinaires : par exemple, la section *AL* (Alimentation) regroupe à la fois les technologies alimentaires et agro-alimentaires, la diététique et la cuisine, la section *V* (Ages de la vie) est consacrée à la préparation de la naissance, la croissance, la sexualité, la psychologie et la psychanalyse, la vieillesse et la mort.

Les sciences humaines et les sciences sociales n'apparaissent pas comme disciplines universitaires. D'une façon générale, elles sont rattachées à des sections scientifiques et techniques. Ainsi, d'importantes subdivisions des sciences sociales se retrouvent en *TI* (Travail-Industrie) et en *S* (Santé et Société) ; l'ethnologie apparaît en *O* (Origines), mais également dans les sections où sont traitées les techniques traditionnelles ; la psychologie apparaît en *V* mais aussi en *TI* dans ses aspects industriels.

## Présentation de la médiathèque

Ouverte au public tous les jours, sauf le lundi, de 12 h à 20 h, elle comprend deux grands secteurs :

### la médiathèque tout public

- un fonds documentaire très important pour les adultes
- 180 000 volumes
- 5 000 périodiques (3 000 titres)
- 1 800 documents audiovisuels
- une vaste section consacrée aux enfants :
- 23 000 volumes
- 750 documents audiovisuels
- 230 titres de jeux (500 exemplaires)

- une didacthèque : 276 titres de logiciels
- une salle de projection : salle Jean Painlevé

- un espace réservé aux déficients visuels : salle Louis Braille

### Une médiathèque spécialisée en histoire des sciences et muséologie scientifique et technique

100 000 volumes, dont 80 000 volumes anciens, des XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles.

## Le bâtiment et les aménagements

A l'intérieur du grand vaisseau de 100 000 mètres carrés aménagés<sup>2</sup> que constitue la Cité des sciences et de l'industrie, la médiathèque occupe 12 000 m<sup>2</sup> répartis géographiquement et, pour l'essentiel, sur quatre niveaux ; trois d'entre eux sont consacrés à la médiathèque tout public ; le quatrième, malheureusement séparé des trois autres par des zones de circulations générales du public à l'intérieur de la Cité, accueille la médiathèque spécialisée.

La médiathèque dispose encore d'autres locaux dans la Cité, qui sont consacrés à des tâches internes (réception des collections, atelier de reliure, espace technique pour l'audiovisuel et zone de stockage de documents ou de matériels). Ces locaux sont donc aussi géographiquement séparés des espaces principaux de la médiathèque, ce qui ne simplifie pas son fonctionnement et occasionne d'innombrables allées et venues pour le personnel.

Sur ces 12 000 m<sup>2</sup>, plus de 9 000 sont accessibles au public. Une seule entrée-sortie, contrôlée par un système anti-vol, pour les trois niveaux de la médiathèque tout public permet au lecteur la plus grande liberté de circulation. Le choix a été fait de ne jamais concentrer en un seul endroit les différents éléments d'information du public, mais de les répartir sur la totalité des espaces. Il en est ainsi des 70 consoles d'interrogation du catalogue informatisé et des 20 postes de renseignements destinés au public.

Les espaces publics de la médiathèque sont très bien acceptés par les utilisateurs qui les trouvent accueillants, dotés d'un mobilier qui attire l'œil par sa forme originale et la composition des différents espaces. Ces espaces thématiques, regroupant chacun de grands secteurs de la connais-

---

## *Des locaux géographiquement séparés ne simplifient pas son fonctionnement*

---

sance scientifique, technique et industrielle (Technique-Industrie-Transports / Médecine-Santé publique-Âges de la vie / Biologie-Plantes-Animaux-Environnement / etc.) comprennent les livres, les revues et les consoles audiovisuelles du secteur traité, des consoles d'interrogation du catalogue, un ou deux points d'information du public, des tables et des chaises. Ils recréent ainsi des « mini-bibliothèques » de 20 à 30 000 volumes, 500 à 1 500 périodiques, plusieurs centaines de documentaires audiovisuels, etc.

Les collections de référence et les collections de prêt sont présentées en une séquence unique ; cela facilite grandement la recherche de l'utilisateur qui dispose donc, côte à côte, de l'exemplaire en consultation et du, ou des, exemplaires en prêt, différenciés par une bande de couleur soit rouge soit verte en bas de chaque ouvrage. Le public de la médiathèque ne paraît pas souffrir du manque d'éclairage naturel de l'ensemble, les trois-quarts au moins des espaces étant soumis à l'éclairage artificiel.

Il est tout à fait fondamental que le public se sente bien dans la médiathèque et en apprécie les espaces, les collections et l'organisation. Cependant, en tant que professionnels des bibliothèques, nous aurions beaucoup à dire sur certains choix qui nous ont été imposés et par l'architecture générale du bâtiment — bâtiment existant, rappelons-le, et qui n'avait pas été conçu au départ pour être un bâtiment culturel public<sup>3</sup> — et par les architectes eux-mêmes auxquels il a été bien souvent impossible de faire en-

tendre raison sur des points importants du fonctionnement d'une bibliothèque au quotidien.

Citons, à titre d'exemple :

— une entrée unique pour le public, le personnel et les documents occasionnant une interférence permanente entre les différents circuits ;

— le manque d'unité physique de la médiathèque évoqué précédemment (médiathèque spécialisée, réception, reliure, locaux techniques et de stockage dissociés de la médiathèque générale) ;

— des espaces de bureaux uniquement paysagés, dans lesquels le personnel dispose de moins de 7 m<sup>2</sup> par personne et vit dans des conditions invraisemblables de promiscuité ;

— le personnel ne bénéficie d'aucun élément du confort le plus primaire : salle de repos et de détente, sanitaires spécifiques (il les partage avec le public), une seule salle de réunions pour 153 personnes, etc. ;

— l'existence d'importants murs de refend et autres structures porteuses du bâtiment qui a rendu difficile l'aménagement de certains espaces publics, etc.

Il est important, et un peu triste, de constater que la plupart de ces erreurs avaient déjà été commises à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou et analysées en tant que telles, mais qu'elles ont été néanmoins fidèlement réitérées près de dix ans après, par les architectes de la Cité, au plus parfait mépris de toutes les remarques et informations qui avaient pu leur être fournies par le personnel de la médiathèque présent durant la phase projet.

On ne peut que souhaiter que ces défauts graves et maintes fois soulignés ne soient pas reproduits une troisième fois dans le cadre du projet de la Bibliothèque de

2. 25 à 30 000 m<sup>2</sup> restent encore à aménager.

3. Le bâtiment avait été conçu pour être un abattoir et le grand marché d'approvisionnement en viande de Paris et sa région.

## *La médiathèque est divisée en trois départements et deux services*

France et que les architectes et concepteurs acceptent, cette fois au moins — et l'enjeu est de taille — de prendre en compte le point de vue des professionnels des bibliothèques.

### **L'organisation interne**

Elle est précisée dans l'organigramme joint en annexe et doit être étudiée sous le double aspect de l'organisation des services et du personnel.

La médiathèque est divisée en trois départements et deux services.

#### *Le département Collections, circulation, moyens*

Ce département administratif et financier comporte 19 postes et gère les finances, le matériel et le personnel de la médiathèque en liaison avec les services correspondants de la Cité. Il a comme spécificité d'être également responsable du service public du prêt.

#### *Le département Développement*

Il comporte 6 postes et remplit quatre missions principales :

- il veille à la mise à jour des systèmes techniques de la médiathèque (Informatique, Audiovisuel, Didacthèque). A cet égard il assure l'évaluation des systèmes existants ainsi que l'étude et le pilotage de la réalisation et de la mise en place des nouvelles versions de ces systèmes ou de nouveaux systèmes (remplacement du système de gestion interne Médicis d'ici la fin de l'année 1990, car, installé depuis 1983, il est aujourd'hui obsolète).
- Il coordonne la politique d'acquisition des collections et veille à l'harmonisation du catalogue Auteurs et collectivités auteurs.
- Il centralise et coordonne les activités d'ingénierie et de vente

de savoir-faire pouvant être développées par la médiathèque ; il réalise ainsi des interventions de conseil et de maîtrise d'œuvre auprès de clients extérieurs en matière de choix et de réalisations d'équipements comparables.

— Il développe un appareil statistique d'évaluation des services de la médiathèque<sup>4</sup>. Il fournit ainsi aux différents services ou départements les moyens d'analyse qui leur permettent de gérer et de contrôler efficacement leur production, d'évaluer aussi la médiathèque face au public (analyse des attentes du public, de son degré de satisfaction, etc.) en collaboration avec le département Etudes et stratégies de la Cité.

#### *Le département Bibliothéconomie*

Les missions de ce département, qui comporte 120 postes sur les 153 de la médiathèque, s'articulent autour de quatre axes principaux :

- acquérir et traiter l'ensemble des collections imprimées et audiovisuelles ;
- présenter ces collections au public et les diffuser très largement au moyen du prêt et de la consultation sur place ;
- organiser des manifestations permettant la mise en valeur de ce fonds (expositions, conférences, débats, projections, etc.) dans le cadre des activités de la Cité d'une part et pour son public propre d'autre part ;
- diffuser le savoir-faire professionnel de son personnel (accueil de stagiaires, mise en place d'ateliers de formation, intégration soutenue dans la communauté professionnelle des bibliothèques françaises et étrangères, participation aux réseaux nationaux et internationaux de coopération, etc.).

#### *Composition*

Pour remplir ses missions, le département Bibliothéconomie est constitué de neuf équipes placées sous la responsabilité d'un chef de département. Cinq de ces équipes couvrent chacune un champ scientifique, technique ou industriel particulier (Physique-Chimie-Univers / Mathématiques-Informatique-Energie / etc.). La sixième comprend la médiathèque des enfants et l'ensemble des collections pour adultes concernant les animaux, les plantes, la nature et l'environnement, ainsi que le secteur de la biologie.

Deux équipes sont spécifiques d'un domaine ou d'un support : ce sont la médiathèque spécialisée en histoire des sciences et des techniques et la didacthèque qui met à la disposition du public des logiciels éducatifs.

Les deux derniers secteurs sont « horizontaux » par rapport aux sept autres. Il s'agit, d'une part, du service audiovisuel qui assure le suivi juridique et technique des collections audiovisuelles ; il participe à la mise en place du robot serveur de vidéodisques ainsi qu'à la définition d'une politique de commercialisation des produits audiovisuels de la médiathèque. Et, d'autre part, du service Accueil, créé en avril 1990, qui initie une réflexion sur les publics-cibles de la médiathèque et coordonne la mise en valeur des fonds documentaires par rapport au public.

Dans cette optique, il s'agit de :

- faire découvrir et connaître à un large public les collections et services mis à sa disposition ;
- informer le public averti des prestations originales qui lui sont proposées ;
- conseiller et promouvoir le secteur éditorial scientifique, technique et industriel ;
- relayer les expositions et manifestations qui ont lieu dans les différents secteurs de la Cité (Explora, Inventorium, Planétarium).

Chacune des équipes, dont l'effectif varie actuellement de cinq à vingt personnes, est animée, gérée et encadrée par un chef de service ; les huit premières d'entre elles sont composées de bibliothécaires-coordonateurs, de

4. Sur ce point, voir l'article publié dans le *Bulletin de l'ABF* de 1988 : « Un tableau de bord à la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie ».

## Pour en savoir plus sur...

La création de la médiathèque des enfants a été longuement et soigneusement préparée (1983-1986). Elle s'est mise en place, éclairée par les expériences du Musée des sciences et de l'industrie de Chicago, du Muséum de la Rochelle, et par la réflexion sur l'accès des enfants à la science menée par le mouvement pédagogique français novateur (Ecole Freinet). C'est à la Joie par les livres qu'il est revenu de piloter cette étude sur la science et les livres pour enfants.

### Livres, albums et films

Les titres de base de la future médiathèque des enfants ont été l'objet d'une lecture critique de la part des spécialistes, d'enseignants et, ce qui est nouveau en France, de scientifiques. Certains documents comportant des erreurs ont été éliminés. De fait, rassembler cette collection a consisté en une relecture générale de la production des livres pour enfants afin de décider de ce qui était « transportable » à la médiathèque. Plutôt que de rassembler des livres scientifiques selon une définition un peu étroite de la science, ont été réunis des documents sur lesquels les enfants peuvent trouver une information, mais aussi une forme de questionnement scientifique, y compris dans les livres d'images.

La collection d'albums choisie pour la médiathèque des enfants donne la parole aux animaux non habillés, aux camions, aux jeux de formes et de couleurs, aux personnages curieux et inventifs. Elle rassemble aussi les livres à compter, les albums photographiques de Tana Hoban et d'autres albums en différentes langues comme ceux recommandés par Philip et Phyllis Morrison dans le *Scientific American*. Le choix de documents inclut aussi partiellement la fiction : science fiction, bande dessinée (très riche en Europe), certains romans animaliers à caractère documentaire.

## La médiathèque des enfants\*

Rassembler cette collection, même dans l'intérêt encore inégal où elle se présente en français, a été la première étape pour attirer l'attention des scientifiques et des vulgarisateurs sur une production que la plupart du temps ils ignorent.

Le choix des documents audiovisuels a donné lieu à la même approche : les différents films documentaires des télévisions canadienne, américaine, suisse, française sont présentés au public, mais aussi les films d'animation pour toute la place qu'ils laissent aux représentations imaginaires : on y trouve Mac Laren, bien sûr, avec ses éblouissantes recherches où l'on se demande ce qui, de l'humour ou de l'imaginaire technique, est le sujet. On y trouve aussi l'œuvre du cinéaste scientifique français Jean Painlevé, en particulier avec le film qu'il a récemment destiné aux enfants : *Les pigeons du square*.

La médiathèque dans la Cité des sciences est souvent perçue par le public des enfants comme des adultes comme un endroit où faire une pause, découvrir par un hasard (très organisé) des jeux, des livres, des audiovisuels, des didacticiels. C'est un lieu où compléter son information, et trouver de nouveaux sujets d'étonnement. Les enfants peuvent apporter leurs collections, les trésors des fonds de poches qui révèlent, telle une « encyclopédie merveilleuse » (Walter Benjamin), l'état de leur curiosité sur le monde.

### Animation

Plusieurs grandes manifestations y ont lieu comme :

— « Lire et jouer avec Bruno Munari », co-réalisée avec les éditions Danèse, *Enfants-Magazine* et les papiers Canson ; cette manifestation était consacrée aux recherches de l'écrivain, concepteur de jeux et designer italien, Bruno Munari, sur l'enfant et la création.

— « Les livres scientifiques japonais pour enfants » où 150 livres de l'éditeur japonais Fukuinkan ont été mis à la disposition des enfants (et de leurs parents) dans un intérieur japonais reconstitué pour la circonstance.

La médiathèque des enfants reçoit aussi les « Classes Villette » qui sont des classes de découvertes scientifiques organisées par la Cité, ainsi que des « Classes médiathèque ». Avec les centres de loisirs et associations périscolaires, les formateurs, les enseignants, les animateurs et les bibliothécaires, c'est ainsi 6 600 personnes (dont 6 150 enfants) qui ont été reçues au cours de l'année 1988, et près de 7 400 en 1989 (dont 6 800 enfants).

Après n'avoir pu être ouverte au public que trois après-midi par semaine, la médiathèque des enfants vient, depuis avril dernier, d'accéder aux horaires d'ouverture de l'ensemble de la médiathèque, par un effort important de redéploiement du personnel. Dans le même temps, elle a resserré ses liens avec les adultes par rapprochement de ses collections avec celles relatives aux animaux, à la nature et à l'environnement.

---

La médiathèque des enfants dispose aujourd'hui sur 750 m<sup>2</sup> de :

- 23 000 volumes,
- 128 abonnements de périodiques correspondant à 31 titres,
- près de 230 jeux
- 750 films documentaires.

Elle dispose également de 6 micro-ordinateurs, permettant l'accès à 150 logiciels éducatifs. Ces micro-ordinateurs y ont été installés au milieu de 1989 pour désengorger la didacthèque.

Elle a sa propre salle d'animation où se déroulent tour à tour expositions, rencontres, ateliers, histoires racontées par les bibliothécaires ou des animateurs.

---

\* Rédigé avec la collaboration d'Annie PISSARD.

bibliothécaires et de magasiniers ; le service audiovisuel comprend des « techniciens » audiovisuels.

L'effectif de chaque équipe avait été déterminé à l'origine en fonction de l'importance des collections à traiter selon les domaines des connaissances concernés, et du nombre de points d'information situés dans les services publics (de un à trois par service), l'effectif global, tous personnels confondus, se situant aux environs de 200 personnes. Ces effectifs n'ont jamais été atteints et, plus grave

bibliothèque nationale, etc.), la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie ne dispose pas de services spécifiques effectuant une et une seule des phases de traitement des collections : service d'acquisition, service de réception, service de catalogage, par exemple, qui seraient communs à l'ensemble des domaines couverts.

Chacune des équipes du département doit assurer la chaîne complète de traitement de son fonds propre et assumer ainsi

---

### *La médiathèque ne dispose pas de services spécifiques effectuant une et une seule des phases de traitement des collections*

---

même, dans le cadre des compressions de personnel touchant tous les établissements gérés de près ou de loin par l'Etat, 12 % des postes de bibliothécaires ont été supprimés au fur et à mesure des départs de ces personnels.

#### *L'organisation du travail*

Au sein du département l'organisation du travail est la suivante : chaque équipe thématique détermine la constitution du fonds documentaire, (livres, périodiques, audiovisuels) couvrant le secteur scientifique, technique et industriel dont elle a la charge, en liaison et coordination avec les autres équipes : il s'agit d'assurer la sélection, l'acquisition, la réception des documents pour le prêt, le passage en reliure et la mise à disposition du public des documents ainsi acquis et traités.

Chaque équipe assure également le service public du domaine dont elle a la responsabilité ainsi que la mise en valeur des fonds par le biais de différents types de manifestations (expositions, conférences, etc.), en liaison avec le service Accueil.

L'originalité de l'organisation du département tient dans le fait que, contrairement à d'autres grandes bibliothèques (dont la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou, la Bi-

entière responsabilité du temps passé à tel ou tel aspect de la gestion des collections. Cela permet aussi de responsabiliser l'ensemble du personnel au fonctionnement complet de la médiathèque.

Les équipes interviennent par ailleurs à tour de rôle, dans le cadre de plannings définis pour des actions intéressant l'ensemble de la collectivité médiathèque et développent ainsi un service bénéficiant à tous : c'est le cas de la réception des documents, de la reliure, de la participation du département au service du prêt, du fonctionnement de la salle Jean Painlevé et de la salle Louis Braille qui accueille des déficients visuels.

Ce mode de fonctionnement tour à tour individuel au niveau de l'équipe et transversal pour certaines actions spécifiques permet à chacun de se situer à la fois dans le contexte précis d'un service, comme d'avoir conscience de travailler pour l'ensemble de la médiathèque. Indépendamment des trois départements mentionnés ci-dessus, un service spécifique est directement rattaché au directeur de la médiathèque : celui de la formation.

#### *La formation*

C'est un service<sup>5</sup> qui se situe en interface entre la médiathèque et le service Formation de la Cité.

— En interne, il élabore le plan annuel de formation du personnel de la médiathèque en fonction des axes retenus par la direction après synthèse des demandes de formation émanant du personnel, validées par les chefs de départements et les chefs de service<sup>6</sup>. Il gère les demandes de formation individuelle (10 personnes en 1988 et en 1989) et fait l'évaluation des formations reçues par le personnel.

— Pour l'extérieur, il assure la gestion des nombreuses demandes de visites de la médiathèque (en 1988, 2 200 visiteurs adultes), ainsi que des demandes de stages en provenance des écoles de bibliothéconomie et de documentation, des IUT, etc. Il coordonne les actions de formation externe et l'organisation de stages ou d'ateliers dans le cadre de la valorisation du « savoir-faire médiathèque<sup>7</sup> ».

Ce service a également pour mission l'organisation de la communication interne dans la médiathèque.

#### *Le personnel*

Le statut du personnel de la médiathèque est particulier par rapport au statut habituel du personnel des bibliothèques publiques françaises. Il est lié au fait que la Cité des sciences et de l'industrie est un établissement public à caractère industriel et

5. Une analyse approfondie en a été faite par Corinne VERRY et Marie-Hélène KENIG dans *Infomédiatique* de 1988.

6. En 1988, 8 321 heures de formation individuelle ont été données au personnel de la médiathèque, soit environ 55 heures par personne.

7. Deux stages sur la vulgarisation scientifique ont été réalisés en 1988 et 1989 par la médiathèque à l'intention de bibliothécaires de bibliothèques municipales souhaitant mettre en place des fonds scientifiques dans leurs établissements.

Trois autres stages ont lieu en 1990.

## Pour en savoir plus sur...

### La salle Louis Braille

La réalisation, exceptionnelle en France, d'une salle de consultation de documents écrits pour des personnes non voyantes a fait partie du programme d'équipements conçu dès l'origine du projet médiathèque. Elle a cependant été légèrement différée dans le temps\*, afin de permettre la mise au point d'un matériel spécifique constitué d'un scanner et d'un logiciel de reconnaissance de caractères autorisant le déchiffrement d'un texte imprimé et sa traduction, à partir d'une carte vocale, en voix de synthèse; le texte ainsi lu peut également être transcrit en caractères Braille ou enregistré sur mini-cassette et sur disquette à des fins de conservation ou d'exploitation ultérieure par le non-voyant. D'autres matériels équipent également la salle (cf. encadré).

La salle Louis Braille comprend quatre cabines individuelles de travail dont trois sont équipées; la quatrième le sera ultérieurement en fonction de l'évolution technologique des matériels proposés sur le marché. Chacune des cabines peut accueillir également l'accompagnateur d'un non-voyant. L'ensemble comprend aussi une salle de repos et de conversation.

La réalisation de la salle Louis Braille est le fruit de la collaboration étroite d'une équipe: le personnel de la médiathèque, l'architecte Louis-Pierre Grosbois et son collaborateur Paul Sautet (également chargé du chemin de guidage des aveugles dans la Cité), les informaticiens de la médiathèque et Hoëlle Corvest, elle-même non-voyante, travaillant à l'intégration des déficients

visuels dans la Cité, ceci tant pour la recherche de matériel performant que pour la traduction architecturale du projet.

L'architecture des différents volumes qui composent la salle Louis Braille a été conçue pour attirer l'attention et des personnes voyantes et des personnes non voyantes; un effort tout particulier a été réalisé à l'intention de ces dernières afin de leur faire percevoir de manière tactile, auditive et olfactive la qualité du lieu mis à leur disposition: l'utilisation d'une structure de bois odorant et d'un jardin fleuri en permanence, le bruit de l'eau provenant d'une fontaine, une sculpture à voir et à toucher en constituent les points

et à l'utilisation du matériel de lecture des documents. Il oriente le lecteur dans ses recherches et l'initie à la manipulation du matériel. Ce travail requiert une très grande disponibilité d'esprit de la part du personnel.

Un an d'ouverture au public permet déjà de porter un jugement sur la manière dont le public apprécie cet espace: de nombreux non-voyants de tous âges viennent découvrir la salle (135 en 1989), s'initier aux différents matériels puis travailler de manière suivie. Un travail commence aussi à s'instaurer avec des institutions pour jeunes aveugles régulièrement reçues à la salle Louis Braille. De nombreux « curieux »

#### Le matériel

3 micro-ordinateurs COMPAQ 386;  
3 cartes de synthèse vocale EDIVOX;  
2 scanners (HP) avec logiciels de reconnaissance de caractère INOVATIC;  
1 embosseuse braille, 40 caractères par seconde, braille 6 et 8 points (imprimante braille);  
1 barette braille piézoélectrique, 80 caractères (6 et 8 points) et un dispositif électronique à 12 caractères

(DELTA) permettant la lecture éphémère du braille;  
la machine DELTA peut être connectée à un compatible PC par le logiciel TITUS;  
1 magnétophone à cassettes à vitesse variable, avec télécommande;  
1 machine à écrire braille PERKINS;  
3 loupes électroniques (télé-agrandisseurs à VTEK VR1 pour les malvoyants).

de repère essentiels. La réalisation de cette sculpture a donné lieu à un appel de candidature restreint auprès de cinq sculpteurs: Antoine Larène a été lauréat du concours.

Le fonctionnement de cette salle est assuré par huit membres du personnel de la médiathèque; chacun intervient pour environ 1/4 de son temps hebdomadaire de travail. Ce personnel a été spécialement formé à la relation avec des personnes non voyantes

viennent par ailleurs visiter la Salle et s'informer de ses potentialités (plus de 700 en 1989).

Il faut noter aussi l'effet « boule de neige » qu'a entraîné la mise en service de cette salle: l'expérience menée par la médiathèque a ainsi déjà conduit plusieurs bibliothèques et autres institutions à envisager l'implantation de matériel de lecture pour non-voyants. Il faut y voir un signe particulièrement encourageant pour l'avenir.

\* Elle a ouvert ses portes au public le 17 janvier 1989.

commercial (EPIC) qui, à ce titre, recrute son personnel sur contrat de droit privé. Les fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités territoriales, en faible nombre à la médiathèque — à peine 10 % de l'effectif total — sont soit en détachement, soit en disponibilité.

Par ailleurs, deux catégories de personnel coexistent dans la médiathèque comme dans la Cité :

— le personnel administratif ou assimilé qui n'est pas en contact direct avec le public. Il représente environ un sixième du personnel total de la médiathèque ;  
— le personnel « face au public » : tout le département Bibliothéconomie et le service du prêt dont les activités s'étendent du mardi au dimanche<sup>8</sup> ; ce personnel travaille 37 heures par semaine compte tenu des contraintes de service public qui pèsent sur lui.

Le personnel « face au public » exerce également l'ensemble des tâches internes liées à l'acquisition et à la mise en place des collections. Ses horaires sont donc aménagés par roulement dans le cadre d'une amplitude hebdomadaire de fonctionnement des services de près de 70 heures<sup>9</sup>.

Un effort important pour cerner le temps annuel moyen de présence effective du personnel à son poste de travail a été réalisé au sein de la médiathèque par la mise en place d'indicateurs spécifiques. Ce temps a pu être évalué à 1 524 heures par personne en 1987 pour

## Pour en savoir plus sur...

### La COMETE\*

*La COMETE (Cellule d'orientation vers les mémoires techniques) est un service payant d'interrogation de banques de données proposé au public. Elle donne accès à 450 banques de données par l'intermédiaire de 8 serveurs (3 français, 2 européens, 1 anglais, 1 suisse, 1 américain). La couverture est mondiale et concerne toutes les disciplines. Des banques de presse aux banques scientifiques et techniques spécialisées, le public dispose d'un outil de référence précieux, que complète utilement le catalogue de la médiathèque.*

\* Rédigé en collaboration avec Francis AGOSTINI.

*Le public des individuels n'est pas le seul concerné par la COMETE. Elle offre également un service et des prestations particulières aux entreprises (PME-PMI notamment) qui constituent l'un des publics-cibles de la médiathèque. Outre l'indication de références bibliographiques, elle peut leur offrir sur contrat des services comme la commande par téléphone, la fourniture de photocopies d'articles, etc. Le coût de la recherche dépend du choix de la banque de données, du temps de connexion et du volume d'informations transmis. La tarification est étudiée au plus près du coût réel.*

le personnel du département Bibliothéconomie<sup>10</sup> sur un total de 1 924 heures annuelles<sup>11</sup>, soit 79,2 %<sup>12</sup>.

Il est extrêmement important d'avoir une connaissance la plus juste possible de la présence effective du personnel d'un établissement. Ces données sont croisées avec différents éléments relatifs au nombre de documents acquis, catalogués, reliés, etc., durant une année considérée.

Elles devraient ensuite pouvoir être comparées avec les résultats obtenus par des établissements similaires. Mais nous sommes encore loin de disposer de chiffres parfaitement fiables, et encore plus loin de pouvoir établir des comparaisons valables avec d'autres établissements, le système des tableaux de bord étant encore quasi inexistant dans les bibliothèques.

## Le public

La fréquentation de la médiathèque par le public s'est accrue très fortement au cours de l'année 1988 (+ 38 % par rapport à 1987) et elle a continué à progresser rapidement en 1989. Le nombre moyen d'utilisateurs est aujourd'hui de l'ordre de 4 300 par jour, mais avec de fortes variations selon les jours de la semaine, les mercredis, samedis et dimanches étant les plus gros jours de fréquentation avec respectivement 4 000, 6 000 et plus de 8 000 visiteurs quotidiens. Il faut remarquer que cette fréquentation est due essentiellement au « bouche à oreille », car, jusqu'en décembre 1988, quasiment aucune publicité n'avait été faite dans les médias

8. Le travail des dimanches et des jours fériés donne droit soit au paiement d'un taux horaire de salaire majoré, soit à un crédit d'heures capitalisables (repos compensateurs) s'utilisant de la même manière que les congés payés.

9. Un système de modulation annuelle du temps de travail a été mis en place au sein de la Cité des sciences et de l'industrie pour l'ensemble des personnels exerçant tout ou partie de ses activités face au public. Un protocole d'accord entre les instances représentatives du personnel et la direction de la Cité, signé en septembre 1986, régit les obligations de service de chacun.

10. Sur la base de 125 agents correspondant à 120 équivalents plein temps.

11. Etabli sur la base de : 52 semaines x 37 heures hebdomadaires de travail.

12. La différence correspond au cumul du temps des congés payés (30 jours par an sur la base de 6 jours par semaine), des repos compensateurs, des heures de formation, de délégations dans les divers organismes de représentation de la Cité (comité d'entreprise, délégués du personnel, comité d'hygiène et de sécurité, délégués syndicaux, etc.), des congés divers (maladie, maternité, etc.).



sur les services qu'un utilisateur pouvait attendre de la médiathèque<sup>13</sup>.

### Caractéristiques

Nous n'avons encore qu'une connaissance très relative de notre public mais, d'une enquête réalisée en juin 1987 avec le concours de l'Institut du développement de la santé ainsi que de l'ORSTOM<sup>14</sup>, il ressortait que le profil type de l'utilisateur de la médiathèque était « *plutôt masculin, plutôt jeune, plutôt parisien, plutôt intellectuel... et très satisfait* ».

À noter également que le public comprend une large majorité d'inactifs (65 %), constituée essentiellement de lycéens et d'étudiants, rejoignant en cela les constatations maintes fois faites par la BPI et bien que la politique d'acquisition des collections de la médiathèque n'ait pas été établie en ce sens.

Signalons encore quelques caractéristiques de notre public telles qu'elles ressortent de l'enquête de juin 1987 :

— l'attachement du public au principe de la gratuité d'accès semble très marqué. En effet,

### Publics-cibles

Une nouvelle étude du public va être réalisée en 1990 ; elle est nécessaire, car les publics-cibles de la médiathèque, ceux aux-

---

## *L'utilisateur de la médiathèque est plutôt masculin, plutôt jeune, plutôt parisien, plutôt intellectuel*

---

Examinons cela rapidement :

— plutôt masculin : 68 % d'hommes,  
 — plutôt jeune : les moins de 25 ans représentent 52 %,  
 — plutôt parisien : 31 %, mais il comporte aussi une forte proportion d'étrangers : 22 %,  
 — plutôt intellectuel : les trois quarts des visiteurs sont au moins titulaires du baccalauréat et, parmi ceux-ci, 63 % ont suivi une filière scientifique et technique,  
 — très satisfait : l'évaluation du public est très bonne : notée sur 6, l'opinion moyenne se situe à 4,8 avec un pourcentage très faible de visiteurs insatisfaits. La facilité de recherche, notamment, est signalée par les trois quarts des utilisateurs de la médiathèque.

près de 90 % des visiteurs considéraient que la médiathèque doit demeurer libre d'accès. Néanmoins, 6 visiteurs sur 10 se déclarent prêts à acheter un certain nombre de services à la médiathèque (recherche de bibliographie particulière à partir des bases de données, achat du catalogue des périodiques, de celui des audiovisuels,...) ;

— le public de la médiathèque apparaît comme un public averti en matière culturelle, notamment dans le domaine scientifique et technique. Parmi les utilisateurs de la médiathèque, plus de la moitié se sont rendus à la BPI du centre Pompidou au cours des douze derniers mois et 60 % utilisent les services d'une bibliothèque publique de quartier ou d'une bibliothèque d'entreprise. En outre, 80 % des visiteurs de la médiathèque possèdent des livres scientifiques et techniques chez eux. Quant à la lecture régulière d'articles scientifiques dans les quotidiens et à l'abonnement à une revue scientifique ou technique, ils concernent tous deux plus d'un quart des visiteurs de la médiathèque (28 %).

13. Durant les trois premières années de fonctionnement de la Cité, toutes les actions médiatiques ont été réalisées en direction d'Explora (expositions permanentes et temporaires de la Cité), de la Géode, de l'Inventarium et du Planétarium.

14. Cf. *La Cité et ses publics* réalisé par Michel TREUTENAÈRE, p. 14-15.

quels elle souhaite tout particulièrement s'adresser sont le grand public, celui des familles — elles sont déjà nombreuses à venir, notamment les week-ends, jours fériés et vacances — ainsi que celui des entreprises, PME et PMI surtout, qui n'ont, en général, aucun accès à des services de documentation et ignorent même bien souvent leurs besoins en la matière.

Les collections de la médiathèque sont faites pour eux, encore faut-il parvenir à les atteindre mieux que nous ne le faisons aujourd'hui. Cette volonté de la médiathèque de parvenir à toucher ses publics-cibles se traduit concrètement, depuis plus d'un an, par l'élaboration d'un plan marketing dont la réalisation devra s'étendre ensuite sur plusieurs années. Et la réflexion que nous menons actuellement devra nous conduire à privilégier plusieurs actions spécifiques en direction de ces différents publics et à trouver les moyens de les mettre en œuvre, puis de les analyser pour voir si nous avons bien atteint notre but.

Indépendamment de ce plan marketing, il faut déjà considérer aujourd'hui que la mise en service des consoles audiovisuelles en décembre 1988, même dans une version transitoire — en attendant la réalisation définitive du serveur de vidéodisques — et avec une programmation établie par le personnel de la médiathèque et donc non vraiment libre pour le public<sup>15</sup>, modifie déjà le regard que le public peut porter sur la médiathèque : tout d'abord, d'être réellement une bibliothèque multimédia ; elle ne l'était auparavant que par les logiciels de la didacthèque et par les films projetés en animation ponctuelle pour les enfants et les adultes ; ensuite, de donner une grande place à l'image documentaire de qualité.

15. Le public a quand même le choix entre environ 250 films présentés en même temps sur les 170 consoles audiovisuelles.

---

## *La médiathèque s'est engagée dans un plan triennal de développement*

---

Nous constatons déjà tous les jours que l'image fait plus, et plus vite, pour la diversification du public que ne le fait le document imprimé : des gens de tous âges et de tous profils sont installés à longueur de journée sur nos consoles audiovisuelles et cela modifie déjà sensiblement l'image que la médiathèque donne d'elle-même.

Une autre action volontariste en direction du public doit également être développée : elle concerne le prêt de documents : nous l'avons dit, livres et revues sont empruntables depuis plus de deux ans. Mais seuls quelque 5 000 abonnés en bénéficient aujourd'hui, ce qui est très peu. Nous devons donc mettre en place des actions visant à mieux faire connaître cette possibilité auprès du public, ne serait-ce que pour pallier la surfréquentation de la consultation sur place que nous connaissons certains jours lorsque nous dépassons 6 000 lecteurs dans la journée — et qui nuit à la qualité du service rendu.

Il faut rappeler à cet égard que la médiathèque a d'abord été conçue comme une bibliothèque de prêt et, qu'à ce titre, a été volontairement développée une politique d'acquisition des documents en multiples exemplaires. Cela se traduit aussi par le fait que la majorité de la superficie des espaces publics a été consacrée à la présentation des collections sur les rayonnages et non à des tables de consultation. La médiathèque ne dispose ainsi que de 450 places de travail (dont 70 dans la médiathèque spécialisée), alors que la BPI en a environ 1 800.

### Et maintenant ?

Le chemin parcouru depuis l'ouverture au public en mars 1986 avec 40 000 ouvrages seulement et 20 heures d'ouverture hebdomadaire est considérable.

La médiathèque dispose désormais :

- de près de 300 000 volumes dont 200 000 en libre accès et plus de 5 000 collections de périodiques correspondant environ à 3 000 titres,
- de didacticiels et d'audiovisuels en nombre respectable,
- de 48 heures d'ouverture hebdomadaire au public dont tous les samedis, dimanches et jours fériés depuis mars 1987,
- de l'ouverture du prêt de livres en octobre 1987, et de revues en mars 1988,
- de la mise en service de l'audiovisuel en décembre 1988,
- de l'ouverture de la salle Louis Braille en janvier 1989.

Le programme d'origine est presque rempli !

La médiathèque a prouvé sa capacité à exister malgré les difficultés dont sa naissance et ses premiers pas ont été entourés ; difficultés dues :

- à un démarrage très brutal dans un bâtiment inachevé ;
- au fait qu'elle a dû se battre et doit continuer à le faire sans relâche pour être reconnue dans la Cité comme un partenaire à part entière (du point de vue de ses moyens en crédits, en espaces, en personnel) ;
- au manque chronique de personnel : les recrutements ne compensent plus les départs depuis la mi 1987 et la médiathèque a perdu en deux ans et demi plus de 12 % de son personnel, alors qu'elle n'avait jamais atteint son plein effectif ;
- à la chute vertigineuse des crédits de fonctionnement (— 25 % entre 1988 et 1989), alors qu'elle n'a pas encore tout à fait atteint sa vitesse de croisière.

Malgré cela, la médiathèque existe bel et bien et doit consolider sa position. Tout comme la Cité, la médiathèque est engagée désormais dans un plan triennal de développement (1989-1991) qui devrait lui permettre de clari-

## Pour en savoir plus sur ...

### La didacthèque<sup>1</sup>

La didacthèque propose aux enfants et aux adultes un grand choix de logiciels éducatifs en libre consultation.

#### 276 logiciels

Elle offre aujourd'hui 276 logiciels (soit 528 exemplaires) existant dans le circuit commercial. Ces logiciels permettent :

— d'apprendre en s'amusant : de nombreux logiciels proposent, par exemple, de jouer au golf pour comprendre et savoir apprécier les angles et les distances ; de dialoguer avec une saute-elle et de découvrir les notions de base de l'informatique ; d'escalader des additions, des soustractions et autres obstacles mathématiques ;

— de faire le point de ses connaissances : certains logiciels éducatifs, extrêmement efficaces pour s'entraîner, permettent d'acquérir les automatismes nécessaires à la résolution de problèmes tels que les équations ou l'identification de solutions chimiques. D'autres sont spécialement adaptés à la préparation d'examens (Points-bac mathématiques) ;

— de se perfectionner et de développer ses connaissances : grâce à des logiciels de simulation d'activités (chef d'entreprise, responsable de la formation, chimiste ou électricien), les utilisateurs apprennent à résoudre des problèmes concrets pour acquérir une expérience pratique ;

— ils sont en outre un outil pour le formateur et l'enseignant : la didacthèque est en effet un lieu de démonstration, de connaissance et de mise en valeur des produits

d'EAO (Enseignement assisté par ordinateur) pour les formateurs et les enseignants qui souhaitent tester les logiciels utilisables dans leurs cours.

Une procédure simple donne accès aux logiciels sans manipulations ni connaissances informatiques particulières.

#### Micro-ordinateurs

La didacthèque a beaucoup évolué depuis trois ans, dans son installation, comme dans son public, l'un étant la conséquence de l'autre. À l'ouverture, elle disposait de 16 micro-ordinateurs Thomson M05 du Nanoréseau (matériel attribué aux établissements scolaires dans le cadre du plan informatique pour tous), de 2 Apple II et d'un seul compatible PC. Le public le plus nombreux était représenté alors par les 10-15 ans auxquels les logiciels étaient plus spécifiquement destinés<sup>1</sup>. Les adultes y avaient peu de place et étaient constitués surtout d'accompagnateurs d'enfants et d'enseignants désireux de consulter les produits disponibles sur le Nanoréseau et susceptibles de servir de support à leur cours.

L'installation, courant 1988, de 4 compatibles PC supplémentaires utilisés essentiellement par les adultes et le transfert de 6 micro-ordinateurs M05 dans la médiathèque des enfants pour décongestionner la didacthèque de son public trop nombreux a permis de voir se modifier sensiblement le profil des utilisateurs. Les enfants y sont toujours accueillis et encouragés, mais les adultes y prennent une place grandissante

qui a encore été accentuée par l'installation en 1989 de 8 compatibles PC supplémentaires.

#### Fonds spécialisé

A cette évolution naturelle s'en est ajoutée une autre qui n'avait pas été envisagée à l'origine. La didacthèque s'est agrandie en juin 1988 par la reprise du fonds du Centre d'étude de systèmes et technologies avancées (CESTA) représentant 1 000 logiciels éducatifs fonctionnant sur une trentaine de micro-ordinateurs différents.

Ce fonds spécialisé sera réservé à un public de professionnels de la formation et de l'enseignement assisté par ordinateur. Il ne sera pas consultable avant le milieu de l'année 1990, car il nécessite l'aménagement de 200 m<sup>2</sup> de nouveaux locaux qui trouveront place du côté de la médiathèque spécialisée. Compte tenu de sa spécificité, ce fonds sera accessible uniquement sur rendez-vous.

#### Le public

Il faut retenir qu'une large fraction du public actuel de la didacthèque<sup>2</sup> est déjà familiarisée avec la micro-informatique. La didacthèque ne joue donc pas seulement un rôle d'introduction du support informatique auprès du grand public. Le fonds de logiciels est également en mesure de satisfaire, par sa diversité et son importance, un public d'initiés.

Cependant, pour la majorité du public, la didacthèque est avant tout un lieu où il est possible de se familiariser individuellement et de façon autonome avec la micro-informatique, ce qui reste aujourd'hui encore relativement rare.

1. Le compte rendu d'une enquête faite auprès du public de la didacthèque entre janvier et février 1988 : *La didacthèque et son public*.

2. Cf. op. cit., p. 4.

\* Rédigé avec la collaboration de Joëlle MULLER et de son équipe.

## Pour en savoir plus sur...

### La médiathèque spécialisée et le centre de recherche en histoire des sciences\*

La médiathèque spécialisée est un centre de ressources en histoire des sciences exactes, histoire des sciences de la vie, des techniques et en didactique et muséologie scientifiques. Elle met à disposition du public des collections allant de la vulgarisation de l'histoire des sciences à des ouvrages de haut niveau. Elle comprend un fonds contemporain et un fonds historique.

#### Le fonds contemporain

— 10 000 volumes français et étrangers dont les trois quarts sont en anglais. Ils seront progressivement portés à 80 000 ;  
— 500 abonnements de périodiques, y compris des abonnements à des revues d'associations à vocation scientifique. L'ensemble des fonds est en libre accès. Les titulaires de la carte d'abonnement bénéficient du prêt des documents.

#### Le fonds historique

Il comprend 80 000 livres anciens historiques. La majorité des ouvrages date du XIX<sup>e</sup> siècle et environ 5 000 volumes couvrent les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Leur provenance est très diverse :  
— 10 000 volumes (du XIX<sup>e</sup> à 1950) correspondent à la partie de la Bibliothèque des Jésuites de Chantilly consacrée aux sciences ;

— les bibliothèques de Bertrand Gille, Maurice Dumas, Derek de Solla Price, historiens des sciences et techniques ;

— 30 000 ouvrages en dépôt de l'Institut de France, essentiellement du XIX<sup>e</sup> siècle, représentent 200 ans d'acquisitions scientifiques ;

— des collections de périodiques rétrospectives ;

— une salle de recherche sur la littérature scientifique et technique pour les enfants, du XIX<sup>e</sup> à nos jours (salle Paul et Lida Faucher, fondateurs des éditions du Père Castor).

#### Ouverture

La médiathèque spécialisée a eu, depuis son ouverture au public en 1987, de grosses difficultés à fonctionner qui étaient essentiellement dues au manque de personnel. En effet, ayant ouvert ses portes près d'un an après la médiathèque tout public, car ses locaux n'étaient pas terminés, elle n'a jamais pu recevoir, jusqu'en avril 1990, le personnel requis pour la faire fonctionner normalement, les possibilités de recrutement ayant commencé à se tarir moins d'un an après l'ouverture générale de la Cité.

De décembre 1989 à août 1990, la médiathèque spécialisée a été fermée au public pour cause d'importants travaux de restructuration de ses locaux liés à la réalisation d'un complexe de restauration pour le public et le personnel de la Cité. Les mois de fermeture ont été mis à profit pour assurer une partie du catalogage du fonds ancien.

Son problème majeur réside aujourd'hui dans la nécessité de trouver une extension importante du magasin du fonds ancien totalement saturé.

#### Le centre de recherche en histoire des sciences et des techniques

En liaison étroite avec la médiathèque spécialisée, le centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (rattaché à la médiathèque depuis 1988) collabore avec les autres départements de la Cité pour les expositions permanentes et temporaires, l'organisation de stages de formation en histoire des sciences, la production de logiciels et d'audiovisuels, etc. Ses travaux sont concentrés sur la période contemporaine, de 1800 à nos jours. Deux axes de recherche sont privilégiés :

— l'histoire de la diffusion et de la vulgarisation des sciences et des techniques ;

— l'histoire des relations entre sciences, techniques et industrie. Le centre fonctionne grâce à une convention entre la Cité et le CNRS, ce dernier affectant plusieurs postes de chercheurs ainsi que celui de directeur du centre. Le centre de recherche en histoire des sciences et des techniques organise un séminaire, des conférences, des journées d'études dont il édite les actes, et des colloques internationaux. Il a réalisé en 1987 le Guide de l'histoire des sciences et des techniques en France et il prépare un Guide des sources de l'histoire des sciences en France.

\* Réalisé en collaboration avec Corinne VERRY.

fier ses objectifs puis de disposer de moyens pour les atteindre.

Plusieurs axes de travail sont actuellement suivis.

### *Vers l'extérieur*

Il s'agit :

- de privilégier le grand public néophyte dans le domaine des sciences et techniques et particulièrement dans sa composante jeune et familiale ;

- de privilégier le public des entreprises et principalement les PME-PMI en leur offrant différents services de sensibilisation et de familiarisation à la documentation scientifique et technique ;

- de privilégier, par la médiathèque spécialisée et le centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, la didactique et la muséologie (public d'amateurs et de curieux, d'enseignants et de chercheurs) ;

- d'accroître le prêt des collections ;

- d'améliorer sans cesse la qualité d'accueil et d'écoute des utilisateurs ;

- de mener des enquêtes qualitatives pour mieux connaître le public de la médiathèque et le degré de satisfaction qu'il ressent face aux services proposés ;

- d'augmenter la présence de la médiathèque dans les lieux où elle pourra aller à la rencontre de ses publics : salons, congrès, chambres de commerce et d'industrie, etc.

### *L'organisation interne*

Il est important, en période de récession des finances et du personnel, d'analyser notre fonctionnement et de l'optimiser avec le concours de l'ensemble du personnel de la médiathèque. Ce n'est pas chose facile. Il nous a fallu entreprendre une plus grande rationalisation de travail interne, « chasser les gaspis » dans différents domaines (doublons d'acquisition, circuits administratifs et techniques engorgés, simplification des procédures, allègement des tâches de gestion, etc., la liste n'est pas exhaustive). Cela nous a déjà permis, depuis avril 1990, d'accroître les forces vives dans les services publics en ouvrant plus largement aux utilisateurs la médiathèque des enfants, la médiathèque spécialisée et la didacthèque qui sont longtemps restées « entrouvertes ».

### *Le développement technique*

Il est indispensable de :

- remplacer le système informatisé de gestion et de traitement des documents par un système plus performant et mieux adapté aux besoins actuels ;

- mettre au point une solution définitive pour le serveur de vidéodisques afin que le public puisse consulter aussi aisément et aussi librement des documents audiovisuels que des documents imprimés.

### *La communauté professionnelle*

La médiathèque doit développer ses relations avec les autres bibliothèques :

- en établissant des actions de coopération comme la participation au catalogue collectif national des publications en série, dans lequel la médiathèque est entrée au début 1989, et en étudiant les possibilités de prêt interbibliothèques ;

- en accueillant davantage de stagiaires des écoles de bibliothéconomie et de documentation, et de groupes professionnels ;

- en étant moteur dans la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement bibliothéconomique des établissements et en favorisant des échanges temporaires de personnel avec d'autres institutions ;

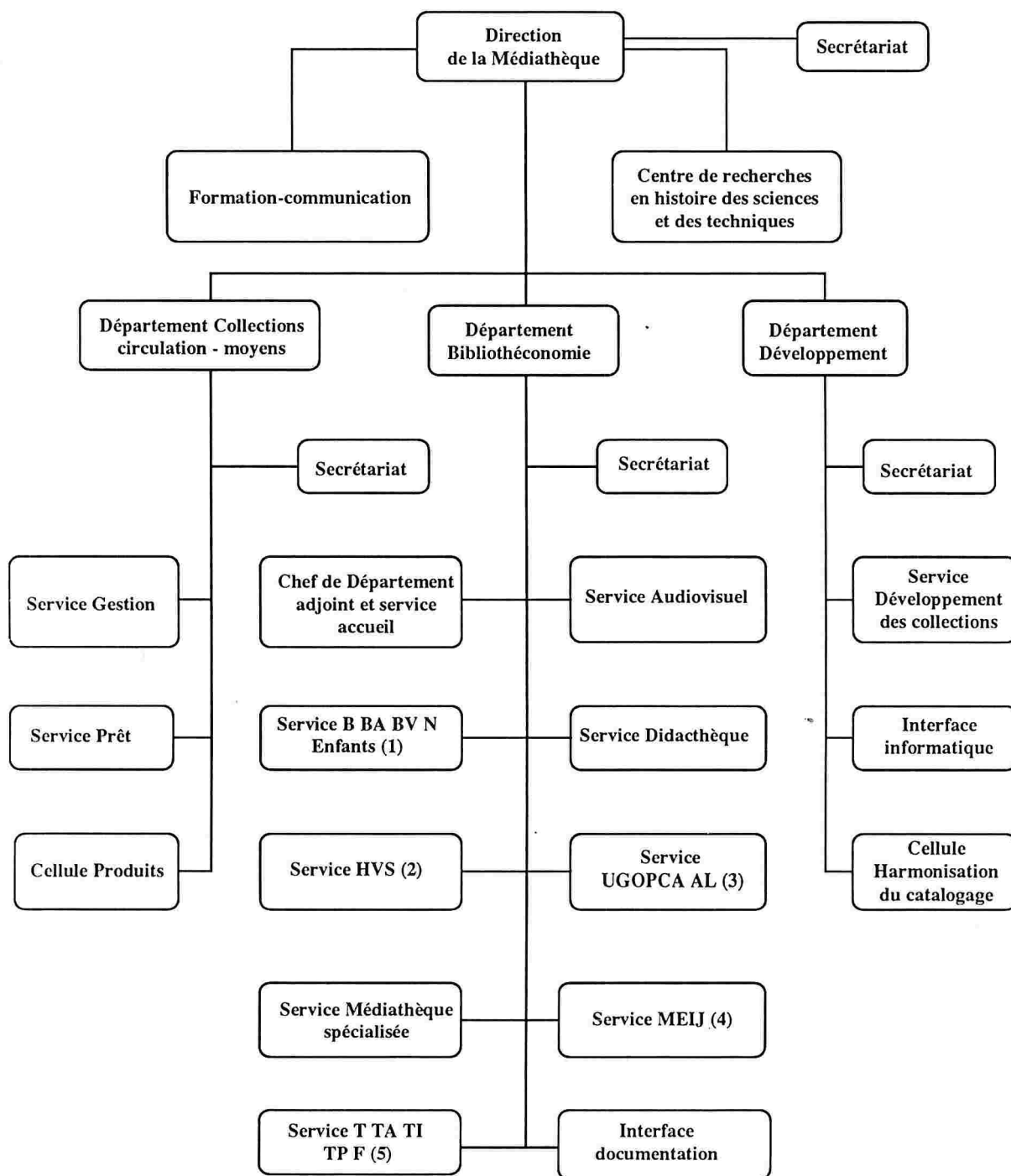
- la médiathèque devra aussi, comme nombre d'établissements, travailler en réseau avec la future Bibliothèque de France, dont elle pourrait être la composante scientifique et technique.

Voilà donc un programme vaste et ambitieux pour les années à venir. Peut-être n'irons-nous pas jusqu'au bout, peut-être infléchirons-nous une partie de notre cours à l'épreuve des faits ou d'éléments encore inconnus qui viendraient modifier les axes primitifs de travail.

L'important est que la médiathèque soit en marche et qu'elle mette toutes ses forces au service du public et de la communauté des bibliothèques. Et rendez-vous dans trois ans, à l'issue de son plan triennal de développement, pour mesurer ce qui a pu ainsi être accompli.

mai 1990

ANNEXE  
Direction de la Médiathèque



- 1. Médiathèque Enfants - Animaux - Plantes - Nature - Environnement
- 2. Médecine - Santé publique
- 3. Physique - Chimie - Univers - Astronomie - Agriculture - Agro-alimentaire
- 4. Mathématiques - Informatique - Electronique
- 5. Technologies - Industrie - Bâtiment